



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 07 mars 2024

SÉISME : CRÉATION D'UNE LIGNE TÉLÉPHONIQUE ET D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE DÉDIÉES AUX SINISTRÉS DE LA CHARENTE-MARITIME

Suite au séisme du 16 juin 2023, Gabriel Attal, Premier Ministre, a annoncé la mise en place d'une ligne téléphonique et d'une plateforme numérique pour venir en aide aux sinistrés.

À partir du lundi 11 mars et jusqu'au 22 mars inclus, la préfecture de la Charente-Maritime proposera un accompagnement par téléphone, à destination des sinistrés du séisme, pour leurs démarches administratives.

**Numéro de la ligne téléphonique : 05.46.27.43.02
Ouverte du lundi au vendredi
De 09H à 12H30 et de 14H à 17H30**

Il suffira de composer ce numéro et un agent dédié pourra vous apporter une réponse ou vous orienter vers le service compétent.

La plateforme numérique, accessible depuis la page d'accueil du site internet de la préfecture, permettra, elle aussi, de répondre aux questions des sinistrés via un formulaire de prise de contact fonctionnel à partir du 8 mars et pour une durée indéterminée. Des ressources seront également mises à disposition depuis cette plateforme.

Ces différents dispositifs ont pour but de prendre en compte les besoins des sinistrés dans leurs problématiques (assurantielles, fiscales, financières, etc.) et de faciliter l'accès aux principales démarches administratives.

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)